



Assemblée Générale du 19 septembre 2026

La séance est ouverte par Gérard POITTEVIN, président du TRÈFLE ANDERNOSIEN.

L'assemblée porte sur la période du 01/07/2025 au 30/06/2026

En l'absence de Monsieur le maire, retenu pour l'accueil des nouveaux arrivants, le président remercie pour sa présence monsieur Jean-François Garric, Adjoint délégué aux Affaires scolaires, au Sport et à la vie associative d'Andernos.

111 personnes présentes ou représentées assurent le quorum des 92 membres nécessaires au bon déroulement de la réunion, l'Assemblée Générale peut démarrer.

Les membres acceptent à l'unanimité la décision de voter à main levée pour l'ensemble des résolutions.

Cette année, Francis Gomez nous a quittés. Nos pensées vont vers ses proches et également vers tous ceux qui luttent avec courage et dignité contre la maladie.

Une pensée particulière à ceux qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui.

À toutes les personnes présentes et à leurs familles, au nom du Club le président renouvelle son soutien moral et affectif.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

Approbation du PV de l'assemblée Générale du 20 septembre 2025 portant sur la période du 01/07/2024 au 30/06/2025 qui a été affiché au club tout au long de cette année.

Le président demande si les participants ont des remarques à formuler et propose de procéder au vote.

L'assemblée adopte la résolution à l'unanimité à main levée.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Remerciements du Président Gérard POITTEVIN

- à Monsieur le maire et Roger Treutenaère pour le soutien matériel apporté à l'association sans faille même pour certaines demandes tardives. Merci à Claudie et Virginie pour leur bienveillance et félicitations à Yannick, Valérie, Karine et leurs collègues pour leur efficacité et leur gentillesse.
- aux membres bénévoles du bureau pour l'efficacité de leur travail durant cette année pour améliorer sans cesse le confort de tous et rendre chaque après-midi de bridge plus agréable.
- à l'équipe de formateurs.
- à Maïté, assistée par Marie-Claude, pour la gestion des licences, des cotisations et des droits de jeu.
- à Benoît Oliot, Délégué Développement du club et bien plus que cela.

- aux directeurs de tournois du club (Jean-Pierre, et Michèle qui font un travail remarquable au sein du club) et aux arbitres.
Le président rappelle que les décisions de l'arbitre doivent être respectées pendant les tournois.
- à Marie-Claude pour la tenue du site internet du club. Nous comptons sur vous pour alimenter et aider à faire vivre ce site par vos remarques et photos.
- à tous les licenciés et sympathisants pour leur fidélité au club et pour l'image positive transmise à l'extérieur.
- à Isabelle pour le travail fait auprès des élèves des 4ièmes et 3ièmes séries.

La vie du Club :

L'association compte 182 membres dont 141 licenciés et 41 sympathisants.

- Tournois de régularité au club : **5848 joueurs** contre 6016 pour 2024-2025.
Félicitations à tous les joueurs récents qui, sous l'impulsion positive des formateurs, sont de plus en plus nombreux à participer aux tournois de régularité.
Sur les 7 années de mandats des actuels Président et vice-Président, le nombre de licenciés a **augmenté de 38%**. Pendant la même période le comité de Guyenne en a perdu 9,6% et la FFB 13,4%.
- Tournois sur Real Bridge : **12260 joueurs** accueillis contre 16976 en 2024-25 soit 4716 joueurs en moins.
- Le forum des Associations de septembre 2025 a permis de recruter 26 nouveaux joueurs dont 23 ont décidé de continuer cette année.

Les belles réussites de cette année :

- 134 participants à notre Festival du 06 juillet 2025.
Remerciement aux sponsors qui nous permettent de récompenser les joueurs.
- Tournoi du Littoral 2025 : 84 joueurs ont participé.
L'équipe B.Decomberousse-C.Selmin termine 2ième
- Nicole et Jean Richer brillent en Challenge par 2
- Catherine et Pascal Chauvet brillent en Espérance par 2
- L'équipe Lambrot-Gacherieu-Braconnier-Guibert-Recurt-Poittevin termine 4^{ième} en finale de comité Interclubs D2.
- L'équipe Gacherieu-Valèze-Coudert-Poittevin se qualifie pour la finale de ligue en Sénior/Performance par 4.
- L'équipe Fernandez-Page-George-Laoué-Gautheron-Pégliasco se qualifie pour la finale Mixte/Performance par 4 et Sénior/Performance par 4 mais ne participe pas aux finales de Ligue.
- L'équipe Coudert-Valèze se qualifie pour la finale de ligue open/Performance par 2.

La formation

76 joueurs ont bénéficié d'au moins un cours de formation.

Nous avons accueilli 28 nouveaux licenciés dont 24 sont en cours de 2^{ième} année cette année.

Pour 2026-2027 la formation est placée sous la responsabilité de Jean-François Boutinaud.

Le club dispose d'une équipe de formateurs bénévoles et totalement investis afin de permettre aux élèves licenciés au club, d'accéder aux différents tournois suivant le niveau de chacun.

<u>Groupe débutants</u>	Thierry Braconnier/Jean-François Boutinaud	mardi en fin d'après-midi et mercredi matin
<u>Groupe 2^{ième} année</u>	Françoise Perron	mercredi matin
<u>Groupe 3^{ième} année</u>	Bertrand Coudert	mardi matin
<u>Atelier « progression »</u>	Bernard Laoué	jeudi matin
<u>Jeu de la carte perfectionnement</u>	Jean-René Gacherieu	mardi matin (tous les 15 jrs)
<u>Compétition</u>	Gérald Landais	

Différents tournois sont accessibles aux moins confirmés :

- Tournois 4^{ième} et 3^{ième} séries organisés par Jean-Pierre Page les 2^{ième} et derniers mercredis du mois
- Les tournois débutants-chevrons : le vendredi soir à 19h45.
- Les tournois Andernos-Le Canon se disputent 4 fois par an
- Les simultanés des élèves
- Les simultanés des élèves débutants
- Le tournoi du Littoral
- Etc

L'ensemble des cours, dont la gratuité est totale, entraîne pour les élèves un certain nombre de contreparties :

- Une présence régulière
- L'obligation de prévenir le formateur d'une absence
- De travailler à la maison les cours grâce aux livres
- La participation aux tournois qui reste le meilleur apprentissage.
- La participation aux compétitions notamment les Interclubs dont les coûts sont totalement pris en charge par le club

Isabelle aura en charge l'animation des groupes WhatsApp des élèves et joueurs jusqu'à 3K.

Jean-François Boutinaud et Benoît Oliot assureront l'organisation de tous les tournois concernant les élèves.

Grâce aux contacts de Béatrice, nous espérons pouvoir démarrer le Bridge Scolaire au Lycée d'Andernos cette année.

Bravo à Béatrice, Benoît et Jean-François pour l'excellence de leur préparation. Merci à tous les accompagnateurs.

Tournois du club :

- Tournois de régularité tous les lundis et jeudis
- Tournois de J.P.Page les 2^{ième} et derniers mercredis du mois
- La coupe des Clubs
- Tournoi crêpes
- Tournoi chocolat
- Tournoi Téléthon
- Tournoi du Littoral
- Les Simultanés
- Le Festival le 1^{er} samedi de juillet
- Activité Real Bridge avec 3 tournois hebdomadaires :
 - lundi réservé aux 3^{èmes} et 4^{èmes} séries
 - mercredi et dimanche ouverts à tous

Le Président rappelle qu'il ne tolérera pas d'incivilités entre joueurs et qu'il n'hésitera pas à demander une réunion du comité d'éthique du club dans ce type de situations.

Le Président propose de procéder au vote du rapport moral.

Le rapport moral du président est voté à l'unanimité des participants à main levée.

TROISIÈME RESOLUTION :

RAPPORT FINANCIER

- La parole est donnée à Christine Selmin, trésorière.

Commentaires des documents comptables et des investissements de l'année, distribués au début de l'Assemblée Générale.

- Le vérificateur aux comptes Éric Valèze commente son rapport.

Le Président propose de passer au vote.

Le vérificateur aux comptes propose à l'assemblée de voter sans réserve le rapport financier.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des participants à main levée.

QUATRIÈME RESOLUTION :

- Renouvellements et nouvelle candidature au conseil d'Administration

2 membres sont en fin de mandat : Isabelle Sébille et Marie-Claude Lejarre

1 nouvelle candidate : Béatrice Decomberousse

Le président propose de passer au vote.

Les 3 candidates sont élues à l'unanimité à main levée.

- Le président récompense les meilleurs résultats en % des joueurs ayant joué 50 tournois de régularité au sein du Club :

Thierry Braconnier en 1^{ère} série

Colette Coffinières en 2^{ième} série

Colette Neau en 3^{ième} série

Hervé Le Berre en 4^{ième} série

CINQUIÈME RESOLUTION :

La commission des litiges

Plusieurs incidents regrettables, verbaux et presque physiques ont eu lieu dernièrement dans notre club.

Le président souligne que ce type d'agissement est inacceptable et ne doit plus se reproduire.

Il demande à chacun de respecter les autres joueurs et de se contrôler pour que ces incidents ne se reproduisent plus.

Rappel de la procédure disciplinaire :

Les sanctions disciplinaires applicables aux membres de l'association ne peuvent pas se cumuler entre elles et doivent être choisies parmi les mesures ci-après :

- 1- Avertissement
- 2- Blâme
- 3- Travail d'intérêt général effectué au bénéfice de l'association
- 4- Suspension des compétitions officielles
- 5- Radiation

Toute sanction sera immédiatement applicable.

Le champ de compétence de la commission des litiges comprend tous les incidents comportementaux :

- Propos injurieux à l'égard d'un officiel ou d'un joueur, discussion des décisions arbitrales, propos excessifs, comportement antisportif
- Gestes obscènes, menaces verbales
- Bousculade volontaire, tentative de coup, crachat
- Coup volontaire, brutalités

Composition du bureau et de la commission des litiges

Bureau

Gérard Poittevin	Président
Thierry Braconnier	Vice-Président
Christine Selmin	Trésorière
Jean-François Boutinaud	Trésorier adjoint et responsable formation
Marie-Claude Lejarre	Secrétaire générale
Michèle Fernandez	Directrice de tournoi
Philippe Marcillière	Responsable de l'organisation des tournois
Isabelle Sébille	Responsable des groupes WhatsApp et des tournois des élèves
Brigitte Lobjoy	Responsable des achats et logistique
Bertrand Coudert	Membre du bureau
Béatrice Decomberousse	Coordinatrice scolaire

Vérificateurs aux comptes : Christian Poudes et Éric Valèze

La commission des litiges :

Paul Portolano	Président
Geneviève Toma-Rohmer	membre de la commission

La parole est donnée à Monsieur l'adjoint au maire d'Andernos.

Le président remercie l'assemblée et déclare la séance levée à 12h 15

Le Président
Gérard POITTEVIN

La Secrétaire Générale
Marie-Claude LEJARRE